

à la moyenne en été et à la fin de l'année. Les variations annuelles de la mode oblige les fabricants à concentrer la fabrication sur une courte période de temps et le changement des vêtements d'hiver aux vêtements d'été, et vice versa, influe aussi sur la demande. Certains établissements ne fabriquent que sur commande: les commandes dépendent des changements de la mode, et la production dépend des commandes; cela occasionne, naturellement, des variations saisonnières de l'emploi. Les fluctuations saisonnières des approvisionnementnements de textiles touchent certains fabricants de vêtements pour femmes, sur lesquels les fabricants de robes et de costumes. Les tissus et les teintures varient suivant la mode et les textiles sont modifiés en conséquence; les fabricants doivent produire en conséquence ce qui tend à restreindre l'emploi à de courtes périodes.

Les mesures prises en vue de réduire le chômage saisonnier dans cette industrie visent surtout à accroître la demande en période creuse. En distribuant les échantillons plus tôt et en encourageant les détaillants à commander leur marchandise plus tôt, on a réussi à atténuer quelque peu les variations de l'emploi. Certains établissements lancent de nouveaux produits et de nouvelles modes afin d'accroître la demande durant la période creuse, tandis que d'autres "poussent" la vente dans la morte-saison. En outre, on se sert plus tôt de la période creuse pour former la main-d'œuvre inexpérimentée. Quelques fabricants vendent leurs produits au prix coûtant, ou à peu près, au cours des mois durant lesquels ils seraient autrement obligés de fermer leurs établissements. Si les acheteurs en gros ou en détail commandaient leur marchandise plus tôt, ils aideraient l'industrie à atténuer les fluctuations saisonnières de l'emploi. La diversification plus poussée des produits et le stockage des vêtements ordinaires durant la morte-saison y aideraient aussi.

La saison d'activité du bâtiment s'étend du printemps à la fin de l'automne, la période creuse venant au cours de l'été. C'est en hiver que le chômage est maximum parce que le chauffage, la briquetage, la pose des toits, le montage des charpentes d'acier et le coulage du béton sont plus difficiles à effectuer quand il fait froid ou qu'il y a de la neige et de la glace. Une autre cause est la fluctuation saisonnière de la demande, agitée surtout d'une question d'habitude, car les gens associent le travail de construction au temps chaud, même si les matériaux et les méthodes modernes le permettent en hiver. On utilise toujours un bon nombre de moyens pour atténuer le chômage saisonnier dans cette industrie, le plus commun étant de monter la charpente et l'extérieur avant l'hiver. Puis, grâce à l'éclairage et au chauffage, on peut finir l'intérieur durant l'hiver. De nouvelles méthodes, comme l'usage de bâches et l'addition de chlorure de calcium au ciment et l'emploi d'équipement perfectionné tels les réchauffeurs de sable et de gravier, facilitent le travail en hiver.

Certains avantages accordés quant aux prix,—diminution des prix pour le travail effectué en hiver ou maintien des prix, même si le travail coûte plus cher,—ont aussi de bons effets. Le chômage saisonnier peut aussi être réduit si les travaux sont mis en adjudication en automne et en hiver de façon à pouvoir les commencer tôt au printemps. En outre, on s'efforce de déterminer exactement en quoi la construction coûte plus cher en hiver et d'aviser aux moyens de réduire l'écart.

Le gouvernement fédéral étudie le problème du chômage saisonnier depuis quelques années déjà. En 1953, une enquête approfondie sur la question a été menée à la demande du Conseil de l'effectif national. Le Comité national de placement, par l'entremise de comités régionaux et locaux, s'est renseigné auprès de plus de 600 employeurs de 18 industries les plus saisonnières sur les causes des variations de l'emploi chez eux et les moyens employés ou recommandés en vue de les réduire. La Division de l'économie et de recherches du ministère du Travail a analysé les réponses obtenues et en a publié les résultats en 1954 dans une brochure, *Le chômage saisonnier au Canada*, parue en anglais et en français. Quelque 24,000 exemplaires en ont été distribués à travers le pays.

Au cours de l'hiver 1954-1955, une grande campagne de publicité a été menée par le moyen d'émissions radiophoniques et d'imprimés ainsi que de conférences prononcées devant des groupes patronaux et syndicaux, campagne à laquelle 154 comités consulaires locaux ont pris part. Le ministre du Travail et des dirigeants d'organisations patronales, industrielles et ouvrières ont participé aux émissions. Les ministères fédéraux passent leurs contrats de construction, d'entretien et de réparation à l'automne et au début de l'hiver.